

Séance du 02 FEVRIER 2024

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A-S Le Fleche à X Moulle, D Maes à D Regrain
F Nesteroff à J Lathene

Au cours de la séance, le Conseil Municipal a :

- validé le classement de la commission communale d'appel d'offres pour le choix de l'Agence Anne Kergrohenn pour le contrat de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de l'EHPAD "La Chesnaye"
- décidé de demander le fonds de concours de la Communauté de Communes pour les travaux de réfection de trottoirs rue Pasteur, rue des Mazes et Allée des Mazes. Le total des dépenses de ces travaux est de 22 021,00 €, le fonds de concours est de 10 000,00 €.
- décidé de demander à bénéficier du dispositif de solidarité départementale pour l'installation de la borne de vidange pour camping cars.
- décidé d'approuver la cession de la parcelle B1388 d'une superficie de 136 m2 à la société PIM PARTICIPATION